



Beauvais, Le jeudi 8 avril 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## Charge croissante de l'APA, attente de financement de l'Etat pour 705 places en EHPAD, 5<sup>ème</sup> risque : Yves Rome interpelle 2 ministres lors d'une inauguration d'EHPAD

Le Département est l'un des derniers remparts de solidarité sur les territoires mais doit faire face au désengagement massif du gouvernement, notamment sur les questions de l'autonomie et des personnes âgées. Lors de l'inauguration de l'EHPAD « La Compassion » à Beauvais, le président du Conseil général Yves Rome a saisi l'occasion pour interpeller la Secrétaire d'Etat chargée des Aînés et le Ministre de la Solidarité.

### > Une charge financière de plus en plus importante pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

- Cette prestation représente une dépense croissante pour le Département : le nombre de bénéficiaires est passé de 1.000 en 2002 à 10.777 en 2010.
- Le Département doit faire face à la baisse des crédits Etat de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie : depuis 2002, la répartition de la charge financière est passée d'un ratio 50/50 à un ratio 70 pour Département et 30 pour l'Etat !

**La juste compensation par le gouvernement de ces dépenses de solidarité fait gravement défaut :** en cumul depuis 2004, la différence entre l'engagement financier du Conseil général sur l'APA et les dotations d'Etat s'élève à **125,1 millions d'euros** (149,1 millions d'euros estimés fin 2010).

### > L'attente des financements de l'Etat pour 705 places en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Le Conseil général a souhaité s'engager dans un programme ambitieux de création de 1.250 places d'EHPAD. Mais **actuellement, 705 places –dont l'ouverture a pourtant été validée par le CROSMS** (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) - **sont en attente de crédits de l'Etat pour que les travaux commencent.**

### > La prise en compte d'un « 5<sup>ème</sup> risque » relatif à la perte d'autonomie

Le Conseil général prévoit pour 2010 la révision du schéma départemental des personnes âgées et du schéma départemental des personnes handicapées, avec l'objectif d'un **schéma unique de l'autonomie, anticipant la grande réforme annoncée du « 5<sup>ème</sup> risque ».**

Or, le gouvernement repousse constamment le démarrage de ce grand chantier et la mise en place effective de ce 5<sup>ème</sup> risque. Le 15 février dernier, le président de la république a de nouveau reporté le calendrier, en annonçant aux partenaires sociaux son intention de s'atteler à la mise en place de ce 5<sup>ème</sup> risque, une fois achevée la réforme des retraites. Qu'en sera-t-il alors de la grande « concertation nationale » qui devait précéder le dépôt d'un projet de loi sur le sujet ?

**Le vieillissement démographique et la perte d'autonomie font émerger des besoins qui ne cessent de croître et qui nécessitent des engagements de solidarité particulièrement forts<sup>1</sup>.**

---

<sup>1</sup> il y a, à ce jour, plus de 103.814 personnes âgées de plus de 65 ans dans l'Oise, dont 28.926 ont plus de 80 ans. En 2010, le Département consacrera 58,8 millions d'euros au secteur des personnes âgées.